



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 4 septembre 2022	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp : 18 °C)	Vent: 8 km/h Est		
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	1 KR/MW	Nombre total d'inscriptions 79/84
Total des paris mutuels	\$262,963			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles, Sharla (à distance)	Juge en formation Rourke, Katelynn
--------------------------------------	---------------------------------------------------	----------------------------------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Les juges ont opéré un retrait hâtif (transportation), du cheval, "OUTLAW KISMET", de la Course 7.

La licence de Marc-André Pilon a été promue à la catégorie B (admissible aux courses ordinaires).

Courses :

- Steeven Genois a été autorisé à se retirer de deux courses.

1. Examen de la course dans le dernier virage où le #6, "WALKOFF Z TAM", (Guy Gagnon), avait reculé dans le peloton. Le #3, "QUIVERS HANOVER", (Jimmy

Gagnon), est passé à l'intérieur pour des raisons de sécurité et s'est rendu à l'intérieur d'un pylône. Aucune infraction signalée.

Le #6, le favori du pari mutuel, a fait l'objet d'un examen après la course par le vétérinaire de la CAJO, le Dr. L. Berthiaume-Attack, qui n'a signalé aucune anomalie physiologique, mais a déclaré que le cheval s'était peut-être cogné les genoux. Le conducteur, M. Gagnon, a expliqué que le recul de son cheval dans le peloton et sa dernière place résultaient de son inexpérience. Rien à signaler.

2. Le conducteur du #2, "RAISE YOU TWENTY", (Samuel Fillion), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
3. Rien à signaler.
4. **Enquête** au sujet du bris d'allure survenu au #2, "TIME TO DANCING", (Stephane Pouliot), arrivé en 4^e position, avant le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille. Lors du bris d'allure, le #2 a provoqué des obstructions au #3, "DE CHAIRMAN", (Robbie Robinson), au #4, "ROLLIN WITH ROCK", (Guy Gagnon), et au #7, "BLOCKBUSTER TRADE", (Robert Shepherd). Le #2, arrivé en 4^e position, a été placé en 6^e position, conformément à la règle 22.09 de la CAJO.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/MivvFESDaMY>

Le conducteur du #1, "JJ PATRICK", (Ryan Guy), sera présent pour l'examen de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.

5. Rien à signaler.
6. Le conducteur du #4, "ROAD RUNNER COLONY", (Robert Shepherd), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Examen du bris d'allure survenus au #2, "MAYHEM LIKE ME", (Jimmy Gagnon), après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille. Lors du bris d'allure, le #2 a provoqué une obstruction au #5, "SILVERADO", (Ryan Guy), au #7, "IMA DUDE", (Stephane Pouliot), et un bris d'allure par cause d'obstruction au #8, "CORTEZ THE KILLER", (Pascal Berube). Le #2, arrivé en 7^e position, a été placé en 8^e position, conformément à la règle 22.09 de la CAJO. Les conducteurs des #3, "MAKE IT COME TRUE", (Guy Gagnon), et #6, "MONTYGONEMARBLE", (Stephane Brosseau), ont été tous les deux avertis au sujet de leurs stimulations dans le dernier droit. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.

Réclamations :

Course 6

Le #5, "HERCULE JM" (1), pour \$8,000, par Jamie Copley et JP Stables (entraîneur Mandy Archer).

Le #6, "R THINKING MONSTER" (1), pour \$9,000, par Maureen Taylor (entraîneur James Bailey).